



AUTORISATION DE DEPOT D'URNE

Nous, Maire de la commune de TAGSDORF

VU l'article R2213-31 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU le règlement intérieur du cimetière

VU la demande de dépôt d'urne et l'ensemble des pièces annexées, présentée le
..... par l'entreprise de Pompes Funèbres

Autorisons le dépôt dans la cave-urne n° de l'urne funéraire de :

Ou

Autorisons le dépôt dans la concession n° de l'urne funéraire de :

Monsieur / Madame

Nom Prénoms

Né(e) le A

domicilié(e)

Informons l'entreprise de pompes funèbres et son éventuel sous-traitant que la
totalité du règlement intérieur du cimetière est sur le site de la Commune,
accessible comme suit :

https://tagsdorf.fr/images/Arrete_n_6_2021_reglement_du_cimetiere-f8e7.pdf

*Accusé de réception par
l'entreprise de Pompes Funèbres
(Date-Signature-Tampon)*

Tagsdorf, le

Le Maire
Madeleine GOETZ